

Val d'Amboise, nom que porte notre Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier dernier, est un nom aux sonorités agréables, à la fois douces et dynamiques. De même que les années passant, Amboise, Cangey, Chargé... se sont substituées dans le langage courant aux appellations communes d'Amboise, commune de Cangey, Commune de Chargé, nous souhaitons que Val d'Amboise devienne le titre employé couramment au lieu et place de Communauté de Communes Val d'Amboise.

Le premier numéro de notre magazine vous a présenté la situation géographique de nos nouveaux membres, les compétences exercées par la Communauté de Communes, l'organisation administrative et technique, le fonctionnement des Commissions, du Bureau et du Conseil Communautaire.

La première lettre, elle, a été consacrée aux possibilités d'accueil de la petite enfance offertes aux familles résidentes sur le territoire communautaire. Elle a reçu un accueil prometteur.

Ce nouveau magazine va vous faire entrer de plus près dans la vie de nos organismes communautaires :

comptes rendus des Conseils, présentation des budgets (général et service assainissement), grands travaux, aides à divers organismes : Office de Tourisme, écoles de musique.

L'augmentation régulière de la redevance assainissement, à laquelle sont assujettis les utilisateurs du service (tout à l'égout), nécessite bien des explications. Le dossier qui lui est consacré est destiné à les leur apporter. Je vous en souhaite bonne lecture.



Pierre Bordier, Président




Sommaire

Val d'Amboise au fil des Conseilsp.2



Budget : le nerf de la guerrep.3



Dossier spécial «Assainissement»p.4



Réalisations communautairesp.7



L'agenda de Val d'Amboisep.8



Val d'Amboise, au fil des conseils



Cette rubrique, que vous retrouverez désormais dans chaque numéro, vous présente les principaux sujets traités au cours des Conseils.

Conseil du 31 janvier :

□ L'acquisition des locaux de la Sté Mabille, pour 457 347 €, a été approuvée. La destination future de ces locaux fait l'objet d'une étude confiée à la Sté SODIE, dont le Conseil a approuvé le principe. Cette étude a notamment pour objet de vérifier, ou de proposer, des hypothèses de reconversion du site, afin de répondre aux besoins des entreprises en terme de locaux d'activité.

□ Assainissement : les appels d'offres pour le lancement de travaux à Souvigny-de-Touraine, et la réhabilitation du réseau, ont été lancés.

Conseil du 28 mars :

□ Les comptes administratifs des budgets 2001 de l'assainissement, du livre scolaire et du District ont été approuvés par le Conseil. L'excédent global de ces budgets s'élève à 6 089 924,45 F (928 402,98 €). Cet excédent a été entièrement reporté sur l'année 2002, ce qui permet de maintenir l'effort fiscal au même niveau que 2001.

□ Le budget du livre a été définitivement clos. Le District a assuré, pendant de longues années, pour les lycéens d'Amboise, l'acquisition, la location et le remplacement des livres scolaires périmés. Ce service, qui per-

met aux lycéens de bénéficier de livres à un coût raisonnable, sera, dès la rentrée prochaine, pris en charge par la Région, dans des conditions financières analogues.

□ Le premier budget de la Communauté de Communes a été adopté à l'unanimité.

Le maintien des taux d'imposition à leur niveau de 2001 permet de poursuivre un certain nombre d'investissements parmi lesquels :

- l'acquisition et la rénovation d'une première tranche des locaux de la Sté Mabille ;
- la poursuite de l'acquisition de terrains et de l'aménagement de la Zone d'Activités de la Boitardière, sur Amboise et Chargé ;
- des études préalables nécessaires :

- au lancement d'une OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat ; nous reviendrons sur ce thème dans un prochain numéro) ;
- à la réalisation du rond point des Sables à l'entrée des Zones d'Activités de Saint Maurice et des Sables, à Nazelles-Négron, sur la N 152 ;

• l'informatisation de la Communauté de Communes ;



- des travaux d'assainissement (extension et réhabilitation du réseau, cf. dossier spécial dans ce numéro).

Val d'Amboise a attribué des subventions dans le cadre de ses compétences :

- l'Office de Tourisme du Val d'Amboise percevra ainsi 96 400 € pour son fonctionnement, et deux subventions exceptionnelles (soit 6 965 €), pour des travaux d'aménagement et le développement d'actions nouvelles ;
- les écoles de musique d'Amboise, de Nazelles, de Limeray, de Vernou, de Pontlevoy, qui accueillent les enfants de la Communauté, ont perçu une subvention globale de 76 490 €. Pour ces quatre dernières, le principe d'un versement trimestriel de 60 € par discipline enseignée (solfège, instrument) a été retenu ;
- la Halte Garderie Ribambin, proposée et gérée par la Croix Rouge, au foyer Anne de Beaujeu, à Amboise, bénéficiera d'une subvention de 28 350 € ;
- la mission locale Amboise-Bléré s'est vu attribuer une subvention de 350 € pour la manifestation qu'elle a organisée les 8 et 9 mars 2002 sur le thème des Rencontres Métiers-Formations.



Conseil du 16 mai :

Diverses délibérations de gestion courante.

Nous vous rappelons que :

- le compte-rendu des séances du Conseil est affiché dans chacune de vos mairies ;
- le Conseil siège au centre socioculturel de Nazelles-Négron (avenue des Courvoyeurs), et que les séances sont publiques.

Le prochain Conseil se déroulera le jeudi 27 juin, à 18h00. Vous y serez les bienvenus.

Budget



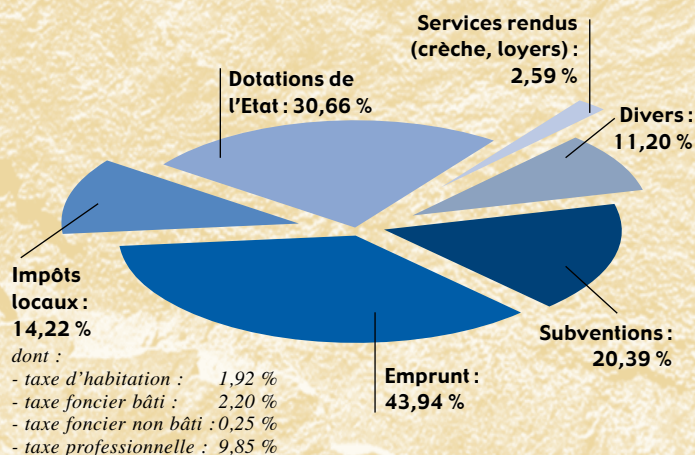
le nerf de la guerre

La teneur du Conseil Communautaire du 28 mars fut éminemment budgétaire : clôture des comptes 2001 et vote **des budgets 2002** :

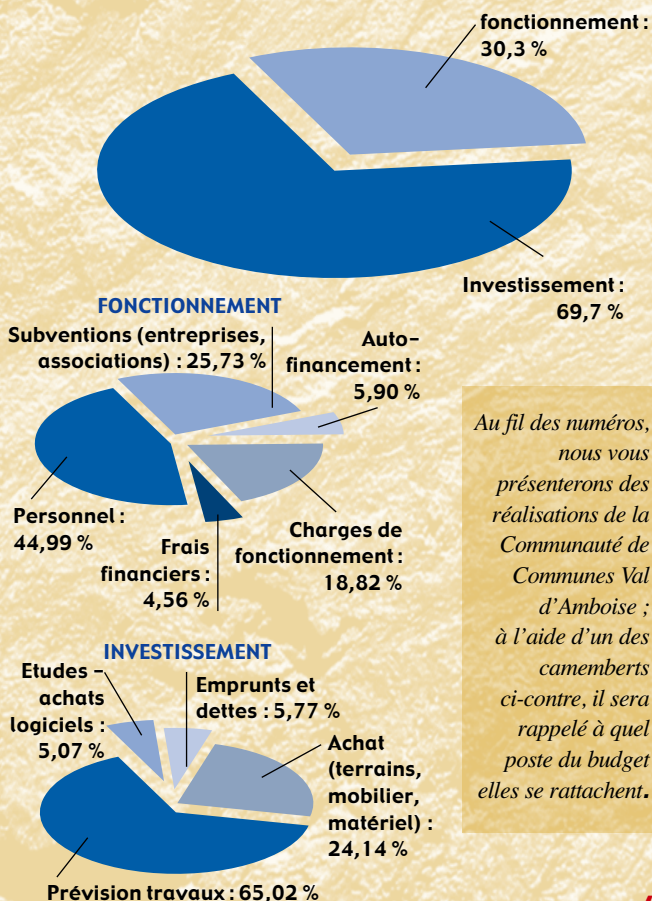
- le budget assainissement, traité dans le dossier spécial de ce numéro ;
- le reste des recettes et dépenses, qui compose le budget général.

Budget général : 5 881 114,40 €

RECETTES



DÉPENSES



Au fil des numéros, nous vous présenterons des réalisations de la Communauté de Communes Val d'Amboise ; à l'aide d'un des camemberts ci-contre, il sera rappelé à quel poste du budget elles se rattachent.



L'assainissement est l'une des compétences déléguées par les communes à Val d'Amboise.

En préambule, quelques rappels

QU'EST-CE QUE L'ASSAINISSEMENT ?

L'assainissement consiste en la collecte et le traitement (nettoyage) des eaux usées, avant leur rejet en milieu naturel.

COMMENT EST ORGANISÉ L'ASSAINISSEMENT ?

Un schéma directeur a été mis en place, suite à une étude globale sur l'assainissement. Il programme sur plu-

sieurs années l'extension du réseau de collecte, la réhabilitation du réseau ancien, la mise aux normes du dispositif de traitement. Val d'Amboise s'est ainsi lancé dans la réalisation d'un vaste programme, exigeant de lourds investissements.

DIFFERENTS TYPES D'ASSAINISSEMENT

Chaque commune a déterminé un plan de zonage, localisant les secteurs appelés à bénéficier du réseau d'assainissement collectif, et ceux où l'assainissement doit être organisé directement et de manière autonome.

Ainsi, selon votre lieu d'habitation et l'avancement dans la construction des réseaux de collecte, votre logement bénéficie du service collectif d'assainissement, ou se trouve sous le régime de l'assainissement autonome.

QUELQUES MOTS SUR L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Il correspond à l'installation d'un système individuel de traitement des eaux usées, communément appelé fosse toutes eaux, ou fosse septique.

Avant de procéder à une telle installation, vous devez déposer un dossier dans votre mairie. Celui-ci est alors transmis pour avis à la Communauté de Communes Val d'Amboise, qui le fait étudier par un organisme spécialement habilité à cet effet : le SATESE. Le SATESE donne un avis obligatoire et effectue, après réalisation par le propriétaire, le contrôle de l'installation.

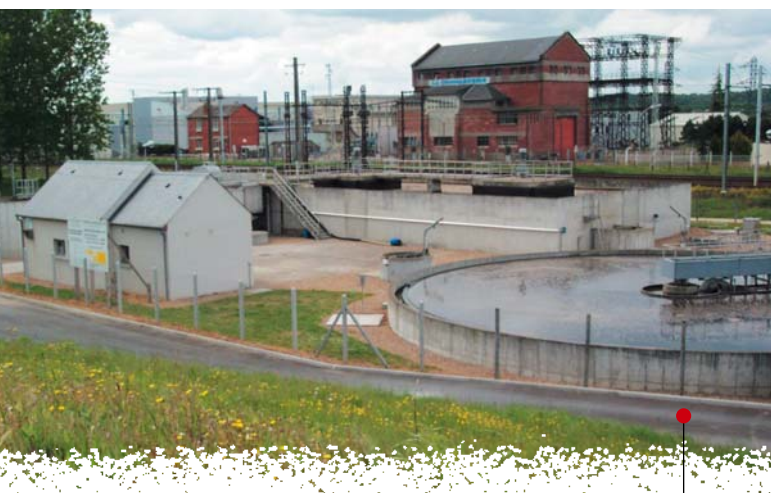
L'assainissement collectif en Val d'Amboise

Il s'agit de ce que l'on nomme plus communément le «tout-à-l'égout». Ce service, budgétairement autonome, assure l'installation et la gestion de l'ensemble des réseaux de collecte des eaux usées et des sites de traitement.

Il est financé par :

- la redevance, payée par chaque utilisateur, en même temps que sa facture d'eau ;
- les aides accordées à la Communauté de Communes par des organismes financeurs (Agence de l'Eau, Conseil Général).

En plus des neuf communes qui le composent, Val d'Amboise gère l'assainissement collectif des communes de Lussault-sur-Loire et Saint-Ouen-Les-Vignes. Sur un ensemble de 10 210 foyers, plus de 75 % bénéficient aujourd'hui de l'assainissement collectif.



Station de la Croix-Saint-Jean

La station d'épuration de la Croix-Saint-Jean traite les eaux usées des Communes de Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse, Amboise (partie nord de la Loire) et Saint-Ouen-Les-Vignes (Commune hors Val d'Amboise, mais rattachée à notre assainissement par convention). La capacité de cette station est de 9 100 équivalents habitants. Construite en 1991, elle a bénéficié de travaux de mise aux normes en 2000/2001.



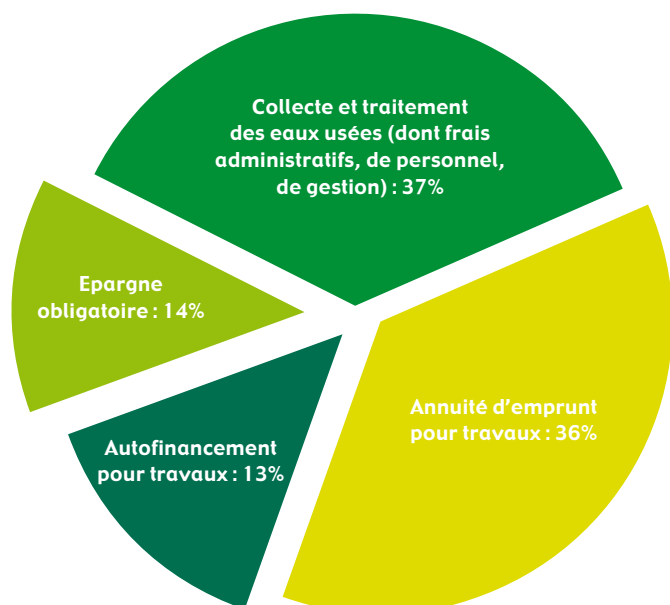
OU VA MA REDEVANCE ?

A chaque m³ d'eau consommée, vous versez 1,602 € de redevance assainissement, qui se répartissent comme suit :

EUROS 1,602 dont	montant de la redevance / m ³ d'eau consommée	FRANCS 10,51 dont
0,592 €	Collecte et traitement	3,88 F
0,225 €	Epargne obligatoire (*)	1,48 F
0,208 €	Autofinancement	1,37 F
0,577 €	Annuité d'emprunt	3,78 F

(*) Epargne obligatoire : la loi impose au gestionnaire du service assainissement cette épargne pour assurer le renouvellement des installations.

Le montant global de la redevance est ventilé de la façon suivante sur les différents postes de dépense :



La station de la Varenne (bassin et bâtiment technique) est située à Amboise, route de Tours, en bord de Loire. Elle collecte aujourd'hui les effluents d'Amboise et de Lussault (Commune hors Val d'Amboise, mais rattachée à notre assainissement par convention). Dès la fin de l'année, elle recueillera aussi les eaux usées de Chargé, de Saint-Règle (après la suppression de la station de la Verrerie) et d'une partie des communes du Nord de la Loire. Cette station, d'une capacité de traitement de 23 000 équivalents habitants, a été construite en 2000 et 2001 pour répondre aux nouvelles exigences de traitement que l'ancienne station ne permettait plus d'assurer.

La station d'épuration de la Varenne est dotée d'un poste de réception des matières de vidanges des assainissements autonomes (fosses toutes eaux). **Une journée portes ouvertes de cette station vous est proposée samedi 22 juin de 13h30 à 16h, à l'occasion de son inauguration. Retenez la date.**

Le budget 2002 s'élève à 10,427 millions € (68,400 millions de F), dont 8,158 millions pour la partie investissement.

LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

- 7 908 foyers desservis sur 11 communes représentant 1 009 000 m³ d'eau potable consommée ;
- 167 671 km de conduites ;
- 58 postes de relèvement ou de refoulement (systèmes de pompes nécessaires à la propulsion des effluents, installés en fonction de la pente du terrain) ;
- 4 stations d'épuration : la Varenne (Amboise), la Croix-Saint-Jean (Pocé-sur-Cisse), la Verrerie (Amboise), Noizay
- 3 sites de traitement : filtres à sable à Cangey et Neuillé-Le-Lierre, lagune à Souvigny-de-Touraine.



- rue Louis Viset (Nazelles-Négron),
- chemin du Roy, sur la Boitardière (Amboise-Chargé),
- rues François Clouet et Jules Ferry (Amboise) ;
- suppression de la station de la Verrerie et transfert des eaux qu'elle traitait, à la station de la Varenne par une conduite à poser qui reliera les 2 sites ;
- remise en service de la conduite de transfert Nord-Sud, avec la mise à niveau des gros postes de refoulement «Coquelicot» au nord, «Giroflée» au sud.

De vous à nous, répartition des rôles

Tout usager est responsable, civilement et techniquement, du bon fonctionnement de son installation, jusqu'à son raccordement au réseau collectif, par un siphon.

Le siphon est compris dans le coût de votre branchement assainissement ; il vous est fourni par nos services techniques. Revient à votre charge la pose du siphon et d'un regard.

Pour tout renseignement, et en cas d'incident technique sur le réseau public, vous pouvez appeler le Service Technique de Val d'Amboise au 0 247 234 796, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Un numéro d'appel, pour tous les problèmes techniques survenant sur le réseau public, sera bientôt disponible pour les week-end et jour fériés.

Un vaste chantier

L'année dernière a vu :

- la réalisation de tranches d'assainissement dans plusieurs quartiers :
 - Chandon, le Clos-du-Bœuf, les Corneaux (Amboise),
 - les Cormiers, les Maillets (Cangey),
 - Artigny (Chargé),
 - Vautruchot (Noizay),
 - les Vallées, la Côte Chaude (Saint-Règle),
 - la mise aux normes de la station d'épuration de la Croix-Saint-Jean (Pocé-sur-Cisse en 2000-2001).
- la construction d'une nouvelle station d'épuration à la Varenne et la démolition de celle construite en 1976 ;
- la mise en place d'une nouvelle filière de traitement des boues.

Le montant global des travaux effectués sur la Croix-Saint-Jean et la Varenne s'élève à 5 183 266 € HT.

Au programme pour 2002 :

- tranches d'assainissement dans différents quartiers :
 - la Gravelle (Souvigny-de-Touraine),
 - le Bourg (Saint-Règle),
 - la Touche, Robichon (Cangey), avec un nouveau site de traitement,
 - des Violettes (Amboise) ;
- réhabilitation du réseau existant :
 - route de la Gare à Villeret (Pocé-sur-Cisse),



Bâtiment de stockage des boues produites après traitement des eaux usées dans les stations d'épuration. C'est sur le site de la Croix-Saint-Jean que sont stockées toutes les boues produites par les stations de la Varenne et de la Croix-Saint-Jean. Ces boues sont chaulées, hygiénisées, et analysées mensuellement, pour être finalement épandues sur les terres agricoles après les moissons.

Les réalisations



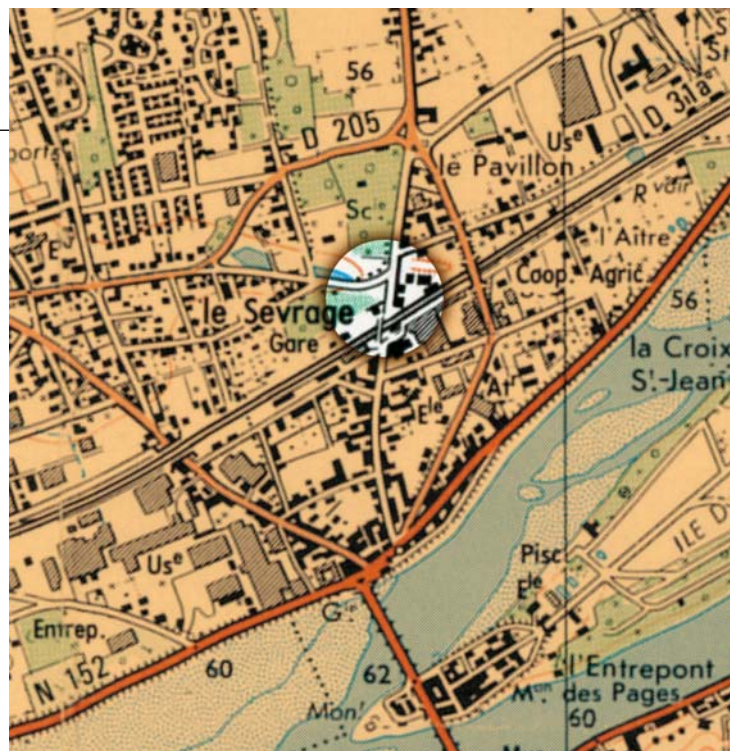
communautaires

Inauguration du parking de la Gare d'Amboise et travaux de la Place du Sevrage

Un premier investissement avait été réalisé en 1996, permettant de moderniser le bâtiment d'accueil, les quais et de créer un parking, devenu vite insuffisant. Comme le relatait lors de l'inauguration Pierre Bordier, Président de Val d'Amboise : «dès le matin, à 7h30, le premier parking nord était saturé et ce deuxième parking de 45 places était devenu indispensable. Les usagers que nous rencontrons nous ont fait part de leur satisfaction et disent que cet investissement est une réussite».

L'augmentation du trafic voyageurs de plus de 15 % en quelques années, au départ d'Amboise, est un encouragement pour la Région et la SNCF. Leurs représentants ont pu annoncer, à cette occasion, le renouvellement d'une convention de collaboration et de financement, destinée à améliorer de façon constante la qualité du service public régional.

En complément de l'extension de ce parking, des travaux d'aménagement de la Place du Sevrage (au carrefour des communes de Pocé-sur-Cisse, Nazelles-



Négron et Amboise) ont été entrepris, en vue d'organiser la circulation qui transite par le boulevard du Sevrage et celle qui accède au parking de la gare. Cette opération a nécessité la collecte des eaux pluviales ainsi que le remplacement des réseaux souterrains existants. Val d'Amboise a saisi l'occasion pour paysager l'espace libre de la place. C'est également la Communauté de Communes qui assurera l'entretien paysager de ces deux sites.

Ce sont au total 550 347 € HT qui ont été nécessaires pour ces opérations. La participation des différents financeurs se répartissant comme suit :

Extension parking Place de la Gare

Conseil Régional	60 980 €
SNCF	21 343 €
Conseil Général	5 946 €
Val d'Amboise	3 201 €
TOTAL	91 470 €

Place du Sevrage

Etat	45 735 €
(Dotation Globale d'Équipement)	
Val d'Amboise	413 142 €
TOTAL	458 877 €

25 mars inauguration de l'extension du parking nord de la gare d'Amboise - Opération réalisée en partenariat avec le Conseil Régional, le Conseil Général et la SNCF.

Et si demain le nombre de voyageurs empruntant le train à Amboise passait de 800 à 1000 par jour, il reste encore du terrain pour une nouvelle extension...

samedi 20 juillet

Sur les traces de Chanteloup...

Promenade commentée le matin autour de la Pagode de Chanteloup afin de découvrir l'histoire du domaine : la sucrerie, les pavillons, la ferme... en compagnie de Pierre Guichard et Thierry André. Panier pique-nique du terroir autour de la Pagode et accès aux promenades en barques l'après-midi.
RV à 9 h 30 à la sucrerie Chanteloup / 20 personnes maximum
Tarif : 15 €/adulte, 13 € de 7 à 15 ans et 14 € pour les étudiants

21 et 22 septembre

Au détour d'un talent



Connaissez-vous cette signature : J.J Ducel ? «On la retrouve dans le monde entier !», vous contera Monsieur Tabourdeau, Président de l'association à la mémoire de la Fonderie d'Art de Pocé-sur-

Cisse. Allez à la découverte de son étonnante production de renommée internationale éparpillée dans les quatre coins du monde.

RV à 14 h devant l'église de Pocé-sur-Cisse / 20 personnes maximum - gratuit

29 et 30 juillet 12 et 13 août - 2 et 3 septembre

Un bivouac découverte en canoë-kayak

Transport et repas compris avec un départ en canoë à partir de Chaumont. Un accompagnement par des guides naturalistes et guides de rivières diplômés est prévu pour chacune de ces visites. Seul impératif : savoir nager.

RV à 15h45 au Club de Canoë-Kayak - 6 personnes minimum • Tarif : 38 €/adulte et 31 €/enfant



Du 15 au 29 juin

De l'icône à l'Iconostase

2^{ème} Salon d'Art de Nazelles-Négron consacré à l'œuvre de Jean-Marc Vingerhoets



Horaires : 15 juin : de 14 h à 18 h
du 16 au 29 juin : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Renseignements : 02 47 23 71 71

5 juin, 3 juillet, 7 août et 4 septembre

Lestra - couettes

Visite de la fabrique de sacs de couchage, couettes et oreillers en matières synthétiques et naturelles - découverte du magasin d'usine.
RV à 15 h à Lestra Plume -
Durée 1 h 15 - 20 personnes maximum - gratuit



6 juillet, 20 juillet, 3 août

Quelques secrets de Loire

Devenez citoyen de la Loire en apprenant à connaître et reconnaître les signes de vie de notre fleuve royal, de ses bancs de sable et de certains de ses habitants : les oiseaux et les castors notamment. Matinée accompagnée par un animateur de la Maison de la Loire.
RV à 9 h 30 à la chapelle Saint-Jean sur l'île d'or
Tarif : 6 €/adulte et 4,5 €/enfant
15 personnes maximum, s'inscrire.

Val d'Amboise Info :
Trimestriel d'information
n° 2 - Juin 2002

Tirage : 10 000 exemplaires
Responsable de la publication :
Pierre BORDIER